Conservatoire d'espaces naturels Savoie

Décembre 2017

Zones humides le long de la Deisse

Synthèse du plan de gestion en faveur de la biodiversité

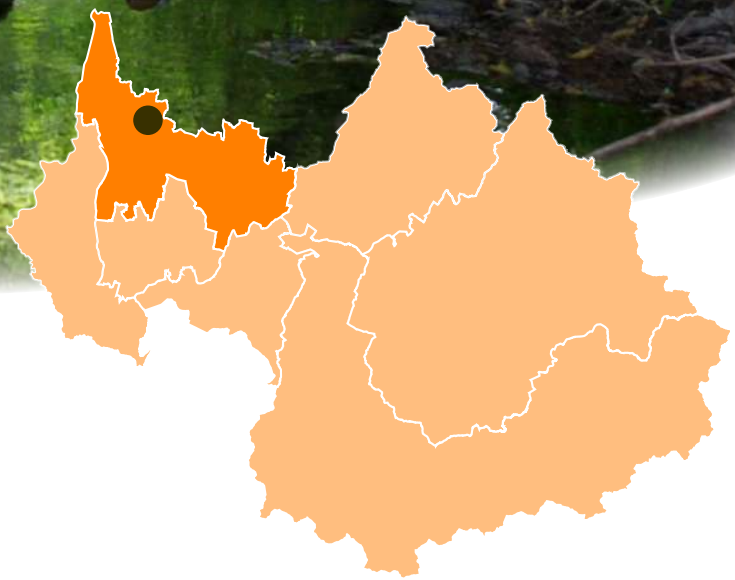

Communes de Saint-Girod, Mognard et Albens
Département de la Savoie

Un programme de gestion pour préserver la biodiversité

La biodiversité, *au-delà de sa valeur propre constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation, la santé... Elle peut être une source de création artistique, de développement du tourisme... Sa préservation devrait être une préoccupation commune pour nous tous.*

Les conservatoires d'espaces naturels, *sont des partenaires techniques créés pour préserver ce patrimoine et aider les collectivités et les usagers à le faire. Leur compétence et leur objectivité leur donnent la possibilité de travailler avec les acteurs des espaces naturels et de les associer à cette démarche au travers de comités de pilotage. Pour un conservatoire, la biodiversité constitue une ressource précieuse du territoire, un élément indissociable du développement durable.*

La gestion d'un site, *résulte d'une analyse scientifique produite par le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie. Ce document synthétise les objectifs et les actions proposées : il est la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.*

Le plan de gestion, *est un état des lieux sur la base duquel est programmée une somme d'opérations ou un choix de ne pas intervenir en faveur du patrimoine naturel : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger... Il ne remet généralement pas en cause les usages traditionnels sur le site et cherche, si besoin, à les rendre compatibles avec la préservation.*

Intervenir en partenariat sur les zones humides le long de la Deisse

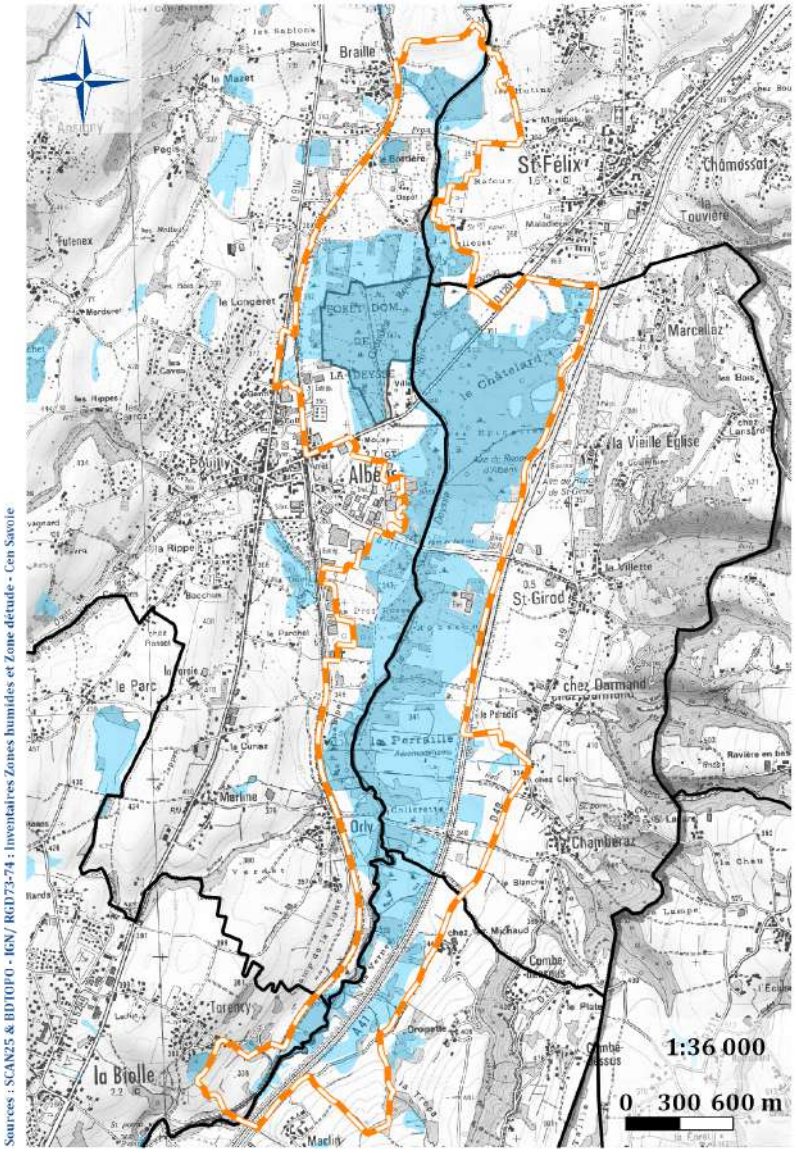

Sources : SCAN25 & BDTOPO - IGN/ RGD73-74 : Inventaires Zones humides et Zone détude - Cen Savoie

Légende
- Limite de la zone d'études
- Limites communales
- Zones Humides

Les zones humides le long de la Deisse se trouvent dans le site NATURA 2000 « Réseau de zones humides de l'Albannais » dont le CEN Savoie a été opérateur jusqu'en 2007 ; depuis, c'est le Syndicat Intercommunal de Gestion des Étangs de l'Albannais (SIGEA) qui assure cette mission, avec l'appui technique et scientifique du CEN. Le document d'objectifs a été validé en 2004.

Des milieux humides divers et riches

Le site est constitué d'un patchwork de milieux, dominé par les boisements de feuillus et les fourrés humides. Par endroits, ces espaces sont plantés en peupleraies. Les milieux ouverts sont aussi bien représentés : prairies temporaires et permanentes, tourbières et mégaphorbiaies. Une partie du site est mis en culture de maïs.

Le rôle du Comité de Suivi

Le comité de suivi est un lieu d'échanges où l'ensemble des acteurs et usagers du site participe à la construction du projet dans un objectif de préservation de la biodiversité. À partir d'éléments scientifiques, techniques et des usages locaux, le Conservatoire propose un projet au comité de suivi qui peut l'adapter s'il le juge nécessaire. Le Conservatoire anime cette réflexion collective, mobilise des financements, met en œuvre ou délègue les actions de gestion et contrôle leur efficacité.

Histoire, usages et dynamique actuelle

Une histoire d'hommes...

Un site modelé par les hommes au cours du temps

Dès le début du XVIIIème siècle, il a été aménagé afin de limiter les inondations : ce sont 2500 mètres de linéaire de rivière qui sont canalisés et creusés en 1741. Cette opération a permis de limiter la sinuosité du lit et d'assurer un apport en eau mesuré pour la mise en culture. Au XXème siècle, un réseau de drains est créé, et des collecteurs sont mis en place. Des bassins de décantation sont creusés, afin de limiteapr la sédimentation dans le lit de la Deisse. En 2007, plus de 200 ans après les grands aménagements, le CISALB a effectué des travaux de reprofilage du cours d'eau, afin de lui permettre de retrouver sa sinuosité initiale.

Les usages actuels

Le marais de la Deisse a très tôt suscité l'intérêt du monde agricole. Longtemps exploité pour la fauche de la blache, c'est à partir de 1944 que plusieurs centaines d'hectares sont mis en culture après labour. Les prairies de fauches et les plantations de tabac cèdent progressivement leur place à la maïsiculture, adaptée aux terrains humides. Aujourd'hui, à la faveur des travaux de restauration, les troupeaux d'élevage laitier sont encore bien présents sur le site, permettant de pérenniser certaines prairies permanentes.

Texte sur le remblaiement

blablablibloubloublou blablablibloubloublou blablablibloublou-blou blablablibloubloublou blablablibloubloublou blablablibloublou-blou blablablibloubloublou blablablibloubloublou blablablibloublou-blou blablablibloubloublou blablablibloubloublou blablablibloublou-blou blablablibloubloublou blablablibloubloublou blablablibloublou-blou blablablibloubloublou blablablibloubloublou blablablibloublou-

Vue aérienne du marais de la Deisse en 1937

Vue aérienne du marais de la Deisse en 2016

Une nature exceptionnelle

La flore, témoin aujourd'hui du patrimoine d'hier

Les zones humides le long de la Deisse montrent donc une grande diversité de milieux, et une importante richesse botanique. Tout le cortège habituel des plantes patrimoniales de bas-marais alcalin et de molinaie est bien présent. Deux fleurs ont été découvertes lors des prospections : la laîche dioïque (*Carex dioica*) et l'orge faux seigle (*Hordeum secalinum*), toutes deux classées « en danger d'extinction » sur le territoire. Enfin, la présence d'une orchidée exceptionnelle en plaine, l'orchis de Traunsteiner (*Dactylorhiza traunsteineri*) est également avéré.

Triton alpestre

Ponte de grenouille rousse

Orchis de Traunsteiner

Barbastelle d'Europe

Des habitats favorables aux amphibiens

Malgré le manque de mares propices à leur développement et la destruction de milliers de mètres carrés de leurs habitats favorables, les amphibiens sont nombreux au Nord du site : grenouilles agile, rousse et rieuse (*Rana dalmatina, Rana temporaria* et *Pelophylax ridibundus*), crapaud commun (*Bufo bufo*) ainsi que les tritons palmé et alpestre (*Lissotriton helveticus* et *Ichthyosaura alpestris*). Tous sont présents sur la liste rouge des espèces menacées en France, et sont donc des espèces à protéger en priorité.

Grenouille rousse

Des chauves-souris en zones humides ?

Les mammifères ne sont pas en reste : les prospections réalisées ont permis d'identifier huit espèces de chauves-souris différentes. Grâce à sa grande superficie, le site offre un important territoire de chasse, et permet à ces chiroptères de se réfugier dans les cavités des arbres matures. C'est notamment le cas de la barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) et le murin de Brandt (*Myotis brandti*).

L'aulnaie, boisement caractéristique de la zone humide du marais de la Deisse

Un projet pour les 10 années à venir

Enjeux

Restaurer le fonctionnement hydrologique du marais

Après la restauration du lit de la Deisse, les opérations de renaturation de l'ancien réseau de drainage doivent être poursuivies pour améliorer le bilan de l'eau du marais et éviter la banalisation de la végétation, et à terme à une fermeture progressive de la zone humide.

Redonner une naturalité aux boisements forestiers

Au Nord du site, les boisements alluviaux plantés et entretenus ne sont pas des secteurs où la qualité de l'habitat est la plus favorable pour l'établissement de la faune (chiroptères, pics, insectes). Mais certaines parcelles ont d'ores et déjà un intérêt d'un point de vue des habitats (chênaies pédonculées notamment).

Concilier pratiques agricoles et préservation des milieux

Les périodes de fauche ou leur intensité peuvent être des facteurs de banalisation de la végétation, voire d'envahissement par certaines espèces comme le solidage géant (*Solidago gigantea*). Le lien entre gestion et pratiques agricoles est donc un enjeu primordial sur ce site.

Objectifs

Les objectifs de gestion visent principalement la préservation, le maintien ou la restauration d'un état de conservation favorable des habitats et espèces du site, avec une priorité donnée à ceux et celles considérés comme rares et menacés aux niveaux européen, régional ou départemental.

Habitats :

- Maintenir un niveau d'hydromorphie dans les sols.
- Maintenir des surfaces de milieux ouverts sans labours.
- Assurer la libre évolution des boisements alluviaux.
- Lutter contre les invasives.

Espèces :

- Maintenir des populations d'espèces cibles.
- Maintenir la présence des espèces patrimoniales ou protégées (chiroptères, amphibiens, flore).

Usages :

- Concilier les usages avec le bon fonctionnement du site.
- Informer et sensibiliser la population locale aux richesses du site.

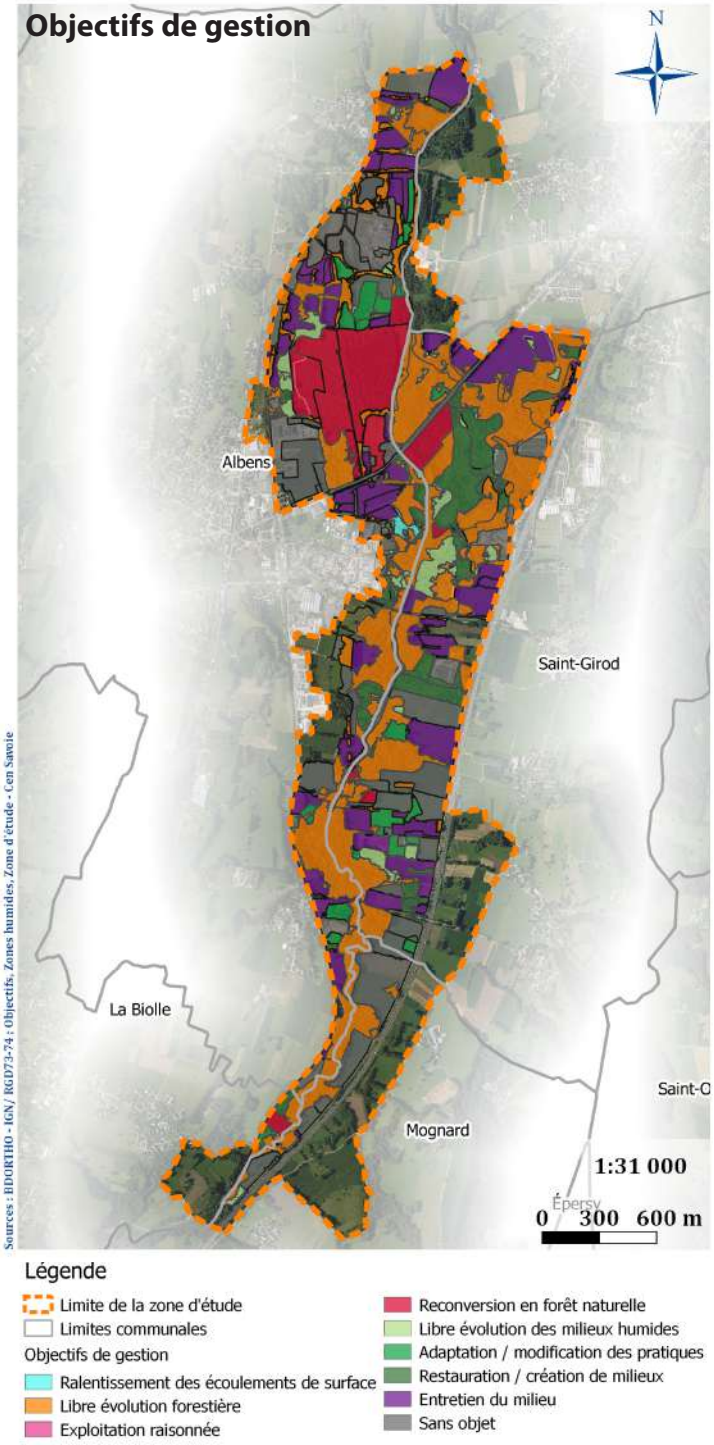

Actions

Les actions sont la déclinaison « concrète » des objectifs de gestion ; elles peuvent être menées pour une période de cinq ans, sur les parcelles où le CEN aura obtenu la propriété ou l'usage. Seules les actions concernant la gestion des habitats et des espèces sont listées ici.

Gestion des boisements humides :

Cette gestion sera mise en place grâce à l'animation pour la maîtrise foncière des boisements humides et la maîtrise foncière ou d'usage pour les parcelles de milieux ouverts à enjeux. Les terrains pourront ont être achetés par le CEN, ou des conventions seront signées pour en encadrer l'usage (abattage, débardage, etc.).

Lien entre pratiques agricoles et préservation du patrimoine naturel :

Elle passera par la sensibilisation des exploitants agricoles et des élus aux problématiques de la conservation des zones humides. Des articles dans le bulletin municipal, des rencontres sur le terrain et des réunions d'informations sont prévus pour permettre une bonne information de tous les acteurs.

Amélioration des connaissances :

Plusieurs inventaires pourront être conduits : bryophytes, micromammifères, reptiles et mollusques.

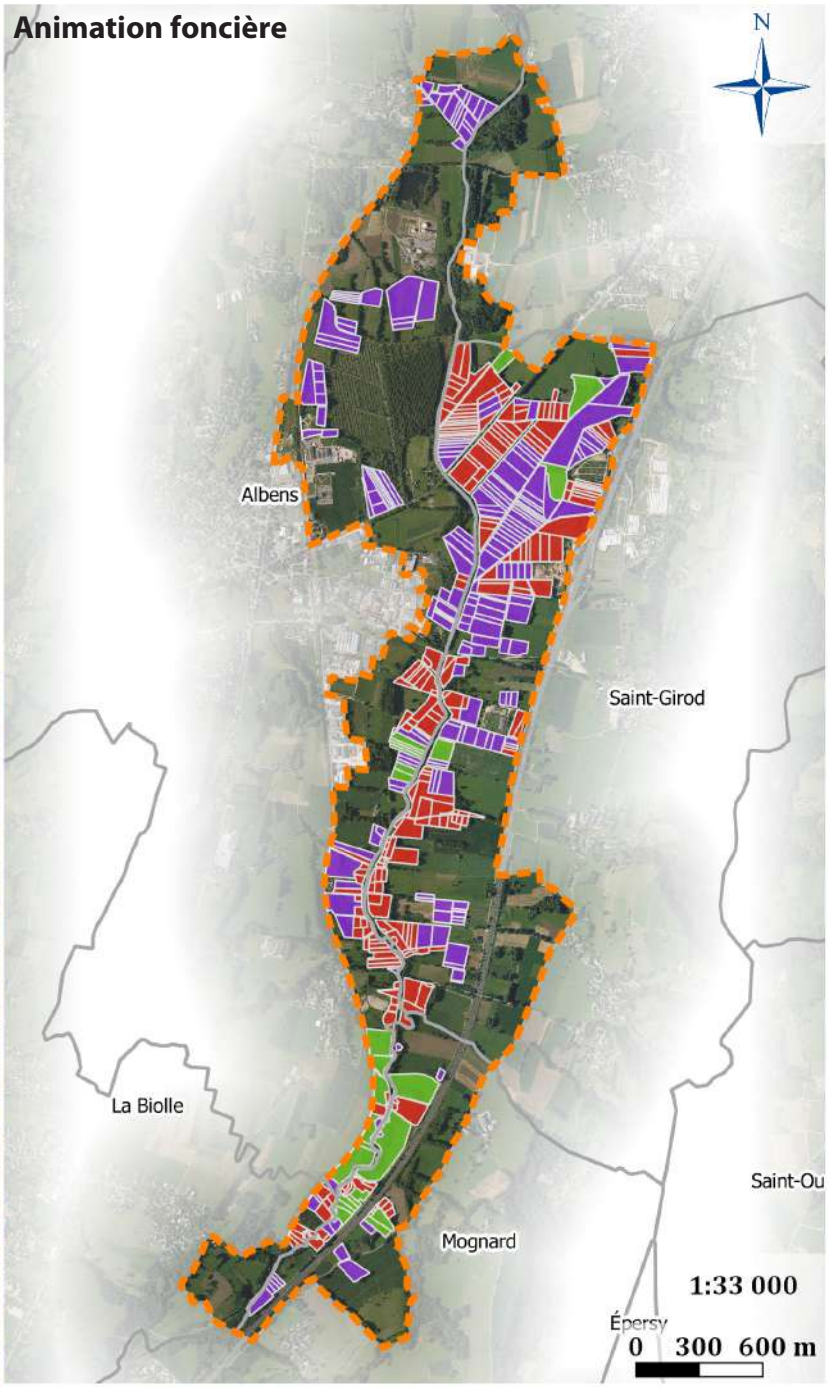

Légende

- Limite de la zone d'étude
- Limites communales

Parcelles concernées par l'animation foncière

- Acquisition
- Acquisition ou convention
- Pour partie

Évaluation

Le Conservatoire évaluera l'efficacité de la gestion menée (restauration et entretien) sur la faune et la flore afin d'en ajuster, le cas échéant, les modalités. À ce titre, des suivis écologiques seront mis en place concernant la flore patrimoniale, les reptiles, les amphibiens et l'évolution des habitats.

L'efficacité de la gestion est aussi conditionnée par des opérations visant à améliorer les environs du site : maintien des connectivités écologiques et des éléments de diversité (zones humides, haies, arbre à cavité...). L'augmentation des superficies d'habitats d'intérêt communautaire et amélioration de leur état de conservation, ainsi que la surface de réouverture confortera la présence du plan de gestion sur ces sites.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- *Contribuer à transmettre cette information.*
- *Signaler au Conservatoire des espaces naturels de Savoie toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.*
- *Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de suivi, celui-ci est important et sera écouté.*
- *Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site*
- *Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.*

réseau des conservatoires d'espaces naturels en Rhône-Alpes

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2013-2022
Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.
Vous pouvez également retrouver la documentation du CEN Savoie via le site :
www.gemina.fr

Conservatoire d'espaces naturels Savoie

CONTACT

Jérôme PORTERET
j.porteret@cen-savoie.org
Tél. 04 79 25 20 32

CEN Savoie
Le prieuré
BP 51
73372 Le BOURGET-DU-LAC Cedex
www.cen-savoie.org

Programme réalisé grâce au soutien financier de :

SAVOIE LE DÉPARTEMENT

Conservatoire d'espaces naturels Savoie

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Conception et mise en forme : Baptiste BOGGIO / CEN SAvoie / Modèle CEN Rhône-Alpes
Crédits photos : © Manuel BOURON, Jérôme PORTERET, CEN Savoie